Certificat d'immatriculation R3B198

N° Immatriculation — Date de 1ère immatriculation

A. AC-104-EQ **B.** 29/07/2009

C.1 ONYX MEDITERRANEE

C.4a EST LE PROPRIETAIRE DU VEHICULE

C.4.1

C.3

41 CHE VICINAL VICINAL DE LA MILLIERE

13396 MARSEILLE CEDEX 11

D.1 RENAULT

D.2 24CPA16RC239E13 **D.2.1**

D.3 PREMIUM **E.** VF624CPA000002764

F.1	26000	**F.2**	26000	**F.3**	40000		
G	10673	**G.1**	10598				
J	N3	**J.1**	CAM	**J.2**		**J.3**	BEN AMO
K	L-0242-06-01						
P.1	10837	**P.2**	332	**P.3**	GO	**P.6**	29
Q		**S.1**	2	**S.2**		**U.1**	88
U.2	1425	**V.7**		**V.9**	0555*0651C		

X.1 VISITE AVANT LE 12/06/2026

Y.1	856	**Y.2**	285
Y.3	0	**Y.4**	11
Y.5	2.76	**Y.6**	1154.76

H

I 24/06/2025

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

Michaël CHEVRIER

COUPON DÉTACHABLE

Certificat d'immatriculation

AC-104-EQ 24/06/2025

2025CR13718

VF624CPA000002764

RENAULT

ONYX MEDITERRANEE

000709

000709

IMPRIMERIE NATIONALE – OF1019499 - E - CERTIFICAT D'IMMATRICULATION SIV

CRFRAAC104EQ5VF624CPA000002764809072910AM<<<
BEN<RENAULT<<<<<<<PREMIUM<<<<<<2025CR1371886

Insérer les coordonnées de l'acquéreur et votre signature **en cas de cession à un tiers ou pour destruction** (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).
Insérer vos coordonnées et signature **en cas de demande de nouveau certificat d'immatriculation.**

Nom _____

Domicile _____

_____

Date _____ **Signature**

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route.

(X.1) DATES DE CONTRÔLES TECHNIQUES

S013J250
A 19/05/2027
AC-104-EQ

(J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en Cm^3)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.2) Vitesse du moteur (en min^{-1})
(V.7) CO_2 (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE, mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(X.1) Dates de contrôles techniques
(Y.1) Montant de la taxe régionale en Euros
(Y.2) Montant de la taxe sur les véhicules de transports en Euros
(Y.3) Montant du malus CO_2 et de la taxe additionnelle sur la masse en ordre de marche en Euros
(Y.4) Montant de la taxe fixe en Euros
(Y.5) Montant de la redevance d'acheminement du certificat d'immatriculation en Euros
(Y.6) Montant total des taxes et de la redevance en Euros
(Z.1) à **(Z.4)** Mentions spécifiques

Communauté européenne

République Française
Ministère de l'Intérieur

F

Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest; Zulassungsbescheinigung; Registreerimistunnistus; Άδεια κυκλοφορίας; Registration certificate; Carta di circolazione; Reģistrācijas apliecība; Registracijos liudijimas; Forgalmi engedély; Certifikat ta' Registrazzjoni; Kentekenbewijs; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula; Osvedčenie o evidencii; Prometno dovoljenje; Rekisteröintitodistus; Registreringsbevis et; Регистрационен талон на автомобила; Certificat de înmatriculare.

2025CR13718

(A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4.a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (sauf pour les motocycles) (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, s'elle n'est pas limitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(J) Catégorie du véhicule (CE)

AUTOVISION PL
CONTROLE TECHNIQUE POIDS LOURDS

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

N° d'imprimé : J005663732

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	20/05/2026	26034623

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

19/05/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : **S013J250**

(9) RAISON SOCIALE :
AUTOVISION PL

(3) COORDONNÉES :
ZI LES PALUDS
433 AVENUE DE LA FLEURIDE
13400 AUBAGNE
04.42.72.75.23

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGREMENT : 013J7030

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AC-104-EQ (F)	24/06/2025	29/07/2009

Marque	Genre	Carrosserie
RENAULT	CAM	BEN AMO

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VF624CPA000002764	N3

Type/CNIT	Energie
24CPA16RC239E13	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

754485

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ETAT DE CHARGE : En charge

CATEGORIE DU VEHICULE :
Véhicule à moteur de transport de marchandises

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances mineures

0.6.6.a.1. JUSTIFICATIF DE SUIVI DES RÉSERVOIRS D'AIR : Absent ou non conforme

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Droite)

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu (Essieu 2 Arrière Supérieur Toute)

6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTIPROJECTIONS : Détériorés ou mal fixés (Essieu 1 Droite Supérieur)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (<=1.50m-1) :
C1:0.10m-1 C2:0.10m-1

Frein de service :
Efficacité globale (>= à 45%) : 64%
Efficacité par essieu : E1 : 71% E2 : 59% E3 : 59%
Déséquilibre (<20%) E1 : 1% E2 : 5% E3 : 9%
Frein de stationnement : Efficacité (>= à 18%) : 35%
Frein de secours : indépendance des circuits

Feux de croisement (-0.5% à -2.5%) : G:-1.1% D:-2.2% h<0,8m
Feux de brouillard avant (-1.0% à -3.5%) : G:-2.2% D:-4.0%

ATTESTATION DE VÉRIFICATION DU SYSTÈME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VÉHICULE

Atelier agréé activité chronotachygraphes : CONTITRADE F AUBAGNE

Adresse : 433, avenue de la Fleuride Z.I. Les Paluds 13400 AUBAGNE (04.42.01.25.04)

Je soussigné(e), LAURENT Christophe, technicien(ne) ayant réalisé le contrôle (lors de l'intervention 4012),

atteste que le système de limitation ou le limiteur de vitesse du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limiteur : 90 km/h

CAS PARTICULIER : dans la mesure où la carte grise de votre véhicule indique un poids inférieur à 3.5 t (F1 - F2 - ancien PTAC ou Poids Total en Charge), la vitesse a été programmé à 130 km/h. Lorsque vous roulez avec une remorque attelée et que le poids de l'ensemble dépasse 3.5t (F3 - ancien PTRA Poids Total Roulant Autorisé - sur la carte grise) vous ne devez pas excéder la vitesse de 90 km/h.

CLIENT FACTURE - UTILISATEUR DU VEHICULE	VEHICULE
- Client facturé : ENTREPRISE BRONZO ETHELIA1 13600 LA CIOTAT - Utilisateur : ONYX MEDITERRANEE 41 CH VICINAL DE LA MILLIERE ST MENET 13011 MARSEILLE	- Marque : RENAULT - Catégorie : 90 - Numéro de série (VIN) : VF624CPA000002764 - Immatriculation (VRN) : AC-104-EQ - Kilométrage au départ de l'atelier : 754485.1 km

La présente attestation est valable jusqu'au : 19-05-2027

Fait le : 20-05-2026 à : AUBAGNE	Ce technicien est authentifié par son code LOGITACH Signature manuscrite (facultative) de l'attestation :

Bestdrive Aubagne « Tech »
CONTITRADE FRANCE SAS
433 Av. de la Fleuride - Z.I. des Paluds
13400 AUBAGNE
Tél. 04 42 01 25 04 - Siret 394 479 034 01956

ATTESTATION DE VERIFICATION DU SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VEHICULE

Atelier agréé activité chronotachygraphes : CONTITRADE F AUBAGNE

Adresse : 433, avenue de la Fleuride Z.I. Les Paluds 13400 AUBAGNE (04.42.01.25.04)

Je soussigné(e), LAURENT Christophe, technicien(ne) ayant réalisé le contrôle (lors de l'intervention 4012),

atteste que le système de limitation ou le limiteur de vitesse du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limiteur : 90 km/h

CAS PARTICULIER : dans la mesure où la carte grise de votre véhicule indique un poids inférieur à 3.5 t (F1 - F2 - ancien PTAC ou Poids Total en Charge), la vitesse a été programmé à 130 km/h. Lorsque vous roulez avec une remorque attelée et que le poids de l'ensemble dépasse 3.5t (F3 - ancien PTRA Poids Total Roulant Autorisé - sur la carte grise) vous ne devez pas excéder la vitesse de 90 km/h.

CLIENT FACTURE - UTILISATEUR DU VEHICULE	VEHICULE
- Client facturé : ENTREPRISE BRONZO ETHELIA1 13600 LA CIOTAT - Utilisateur : ONYX MEDITERRANEE 41 CH VICINAL DE LA MILLIERE ST MENET 13011 MARSEILLE	- Marque : RENAULT - Catégorie : 90 - Numéro de série (VIN) : VF624CPA000002764 - Immatriculation (VRN) : AC-104-EQ - Kilométrage au départ de l'atelier : 754485.1 km

La présente attestation est valable jusqu'au : 19-05-2027

Fait le : 20-05-2026 à : AUBAGNE	Ce technicien est authentifié par son code LOGITACH Signature manuscrite (facultative) de l'attestation :

Bestdrive Aubagne « Team »
CONTITRADE FRANCE SAS
433 Av. de la Fleuride - Z.I. des Paluds
13400 AUBAGNE
Tél. 04 42 01 25 04 - Siret 394 479 034 01956

QUALITY PARTNER	CONTITRADE F AUBAGNE CONSTAT D'INTERVENTION CHRONOTACHYGRAPHE NUMERIQUE	Version: E Référence: FO130

IP1C+LIM

Organisme : QUALITY PARTNER 602, avenue du Chalet 31380 GRAGNAGUE

Atelier : CONTITRADE F AUBAGNE 433, avenue de la Fleuride Z.I. Les Paluds 13400 AUBAGNE

Marque règlementaire : DA31, n° d'agrément : 12.17.271.011.1 du 18-07-2012 modifié

Notre organisme QUALITY PARTNER est accrédité par le COFRAC pour les inspections périodiques de chronotachygraphes numériques, accréditation n° 3-1574. Liste des implantations et portée consultables sur www.cofrac.fr

Date du RDV : 20-05-2026 08h56 Numéro d'intervention : 4012 Numéro d'ordre: 1821 Date d'émission : 20-05-2026	Client facturé: ENTREPRISE BRONZO ETHELIA1 13600 LA CIOTAT Client utilisateur: ONYX MEDITERRANEE 41 CH VICINAL DE LA MILLIERE ST MENET 13011 MARSEILLE Kilométrage départ (km) : 754485.1 Ce véhicule réalise du transport international : NON (déclaration sous la responsabilité du client) Pour les véhicules qui réalisent du transport international, la VU installée doit être une VU 1C V2 sauf si le véhicule a été immatriculé entre le 15 juin 2019 et le 20 août 2023 (dans ce cas la VU 1CV1 devra être remplacée par une VU 1CV2 au plus tard le 18 août 2025).

Identification du véhicule

Marque: RENAULT	VRN: F / AC-104-EQ	VIN: VF624CPA000002764	MEC: 29-07-2009

Pneumatiques

Marque: NEXT TREAD	Dimension : 315/80 R 22.5	Pression: 7.5 bars

Identification de la VU

Marque: CONTINENTAL	Référence: 1381.1052300024	N° de série: 3515532
Date de fabrication: 05-06-2014	Version logicielle: V2110	N° d'homologation: e1-84

Identification du capteur

Marque: CONTINENTAL	Référence: e1-175	N° d'homologation: e1-175	N° de série: 11262260

Relevé des anomalies

Liste des anomalies relevées:

Organisme relevé sur la plaquette: QUALITY PARTNER 13400 AUBAGNE

Résultat de l'intervention.

Intervention réalisée selon la procédure: PR65/V - Référence administrative : IP1C+LIM

Le technicien déclare l'intervention

Commentaire du technicien : RAS

Information destinée aux autorités de contrôle : Les enregistrement du chronotachygraphe entre le 20-05-2026 08h56 et le 20-05-2026 10h00, sont de la responsabilité de notre organisme.

Cette intervention a été réalisée et validée par M LAURENT Christophe, technicien habilité de l'atelier QUALITY PARTNER. **Ce technicien est authentifié par son code LOGITACH** **Signature manuscrite facultative du constat**	Bestdrive Aubagne Agency CONTITRADE FRANCE SAS 433 Av. de la Fleuride - Z.I. des Paluds 13400 AUBAGNE Tél. 04 42 01 25 04 - Siret 394 479 034 01956